

Image not found or type unknown



Défaillance gestionnaire de bien

Par **SBERT**, le **27/03/2020** à **08:49**

Bonjour,

J'ai depuis plusieurs mois de problèmes avec le gestionnaire de mon appartement qui ne me délivre plus de compte rendu de gérance mensuel, ne me fait plus de versements régulier, et ne répond pas à mes sollicitations. Je n'ai donc plus aucune visibilité sur la gestion de mon appartement, et des retards de paiements importants.

Que me conseillez vous de faire ?

Merci de votre aide.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **27/03/2020** à **10:45**

Bonjour

De mon point de vue, après une lettre de mise en demeure et sans régularisation, vous pourrez le faire convoquer devant le Juge compétent et de régler le litige au Tribunal via une conciliation ou la saisine du juge des contentieux de la protection.

Par **Visiteur**, le **27/03/2020** à **11:50**

Ça aussi, effectivement...

Par **youris**, le **27/03/2020** à **13:21**

bonjour,

il faut vérifier quelle est la situation de ce gestionnaire, redressement judiciaire, liquidation judiciaire, qui peut expliquer ce silence.

salutations

Par **SBERT**, le **27/03/2020** à **14:08**

Bonjour,

Comment procéder pour une résiliation immédiate du contrat de gestion ?

Par lettre recommandée avec un motif de non respect du contrat ?

Dans le cas ou je n'obtiens pas de réponse à ce courrier ?

Quid des paiements non effectués ?

Le nouveau gestionnaire demandera certainement un état de situation que je ne possède pas pour reprendre la gestion.

Pour compliquer les choses le locataire actuel, ne paye pas régulièrement son dû, l'assurance loyer impayé est intervenue en Octobre 2019.

Merci à toutes et tous.